Facture FA2610-00969

Date facturation : 28/10/2026
Date échéance : 29/10/2026
Code client : CL2408-0459
Code comptable client : 411OSAMTRADINGS
Réf. commande : CO2610-00877 / 28/10/2026
Réf. expédition : BL2610-00954 / 29/10/2026

Émetteur

AUDIS SN
3 rue jean rédélé
76370 MARTIN EGLISE
France

Tél.: 0232146868
Email: contact@audis.fr

Adressé à

OSAM TRADING SARL
QUARTIER ALMAMYA II
KALOUM
* CONAKRY
Guinée

Expédition à

OSAM TRADING SARL
QUARTIER ALMAMYA II
KALOUM
* CONAKRY
Guinée

Incoterm : EXW -

Catégorie d'opérations : Livraison de marchandises

Montants exprimés en Euros

Désignation	TVA	P.U. HT	Qté	Total HT
8105 - ESPRESSO NOIR X7 TOP CUP ESPRESSO NOIR X7 TOP CUP (Nomenclature douanière, Code SH, Code TARIC: 21011100)	0%	17,76	1	17,76
8106 - ESPRESSO SUCRE X7 TOP CUP ESPRESSO SUCRE X7 TOP CUP X 12 SACHETS (Nomenclature douanière, Code SH, Code TARIC: 21012098)	0%	17,76	1	17,76
8180 - CACAO VAN HOUTEN X7 TOP CUP CACAO VAN HOUTEN X7 TOP CUP X 12 SACHETS (Nomenclature douanière, Code SH, Code TARIC: 18062095)	0%	17,76	1	17,76
8131 - CAPPUCCINO NOISETTE X7 TOP CUP CAPPUCCINO NOISETTE X7 TOP CUP X 12 SACHETS (Nomenclature douanière, Code SH, Code TARIC: 21011298)	0%	17,76	1	17,76
8126 - CAPPUCCINO X7 TOP CUP CAPPUCCINO X7 TOP CUP X 12 SACHETS (Nomenclature douanière, Code SH, Code TARIC: 21011298)	0%	17,76	1	17,76

Facture FA2610-00969

Date facturation : 28/10/2026
Date échéance : 29/10/2026
Code client : CL2408-0459
Code comptable client : 411OSAMTRADINGS
Réf. commande : CO2610-00877 / 28/10/2026
Réf. expédition : BL2610-00954 / 29/10/2026

Conditions de règlement: À réception de commande

Un mode de paiement a été défini de type VIR mais la configuration du module Facture n'a pas été complétée pour définir les informations affichées pour ce mode de paiement.

Total HT	88,80
Total TTC	88,80
Payé	88,80
Reste à payer	0,00

Versements déjà effectués

Règlement	Montant	Type	Num
28/10/2026	88,80	Virement bancaire	

AUDIS subordonne le transfert de propriété de toutes marchandises vendues au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal, intérêts, pénalités et accessoires. En cas de non-paiement à l'échéance, AUDIS pourra exiger, par lettre recommandée avec demande d'accusé de réception, la restitution des marchandises et aux frais et risques de l'acheteur ou revendiquer la partie du prix non encore payé. En cas de saisie arrêt ou toute autre intervention d'un tiers sur la marchandise, l'acheteur devra impérativement en informer AUDIS sans délai afin de lui permettre de s'y opposer et de préserver ses droits. Tout retard de paiement entraînera l'application d'une pénalité égale à 3 fois le taux l'égal, majorée d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€. (Loi 2012-387 du 22/03/12). Aucun escompte ne sera appliqué sans mention spéficique sur la facture.
Conditions générales de vente - https://www.audis.fr/CGV_AUDIS-SN.pdf